ATTESTATION DE DEPLACEMENT PROFESSIONNEL DEROGATOIRE

Vu sur les circonstances exceptionnelles découlant de la pandémie COVID-19 et en application des
mesures prises par les autorités publiques marocains dans le cadre de la lutte contre la pandémieCOVID-19

Nous soussigné la Société **ER-RADDAD EXPRESS**, inscrite au registre du commerce 43389 à kénitra, certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou organisés pour le moment sous forme de télétravail et sont indispensables à la continuité des services de la société dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19.

• Nom : Erraddad

• Prénom : Redouane

• Cin N° : GJ56513

• Matricule de voiture : 82501 A 48

• Nature de l'activité professionnelle : Responsable technique

• Lieu d'exercice de l'activité professionnelle : Assistance de park de sté

Durée :24/24jour – 7/7 semaine

Le présent justificatif est délivrée à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kénitra le : 28/05/2020